CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E10197** **VALABLE JUSQU'AU** **09/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/1965

Raison sociale : SERRURERIE INDUSTRIELLE VAUCLUSIENNE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/10/2024

Sigle : S.I.V.

Capital : 135 000

53 RUE DU DANEMARK
ZI
84100 ORANGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CARPENTRAS 65 B 34

Siret : 706 520 343 00015

Téléphone : 04 90 34 18 75 **Fax :** 04 90 34 91 50

Portable : 06 11 58 72 57

Code NACE : 4339Z

Responsabilité légale :
LEROY INVEST (889 359 634) / LEROY FREDERIC PRÉSIDENT / LEROY STEPHANIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Numéro caisse de congés payés : 9008065

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000007583758804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000007583758804

Site Internet : http://www.sivclotures-vaucluse.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : contact@siv-clotures.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 663 588 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4441	Clôtures métalliques	14	03/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 09:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.